

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Séance du 2 août 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue exceptionnellement à la Place Auckland en raison de la COVID-19, le 2 août 2021 à 20h00, présidée par monsieur le maire, Yann Vallières, présent sur la plateforme Zoom et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

Lee Brazel a motivé son absence.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **20h07**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-08-01

Il est proposé par **Marc Bégin** d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points :

11.1 Achat de 10 arbres matures – Camping

11.2 Camion Swat – Appel d'offres

11.3 Élections – Tour de table

ET en retirant le point 7.1.5 Soirée de reconnaissance des finissants, ce point n'étant plus pertinent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2021

2021-08-02

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 5 juillet 2021, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune présence de public dans la salle.

5. DEMANDES DES CITOYENS

Demande d'un citoyen adressé au maire. Ce point sera traité au prochain Conseil.

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Audrey Turgeon et Marie-Michèle Turgeon ont participé à la réunion préparatoire d'El Toon.

6.2 Correspondance MAMH

La directrice générale présente au conseil les documents reçus par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

6.3 Correspondance MRC du HSF

La directrice générale présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François du dernier mois.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.1 Administration

La directrice générale commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 2 août 2021 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Embauche bibliothécaire

2021-08-03

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture du mardi après-midi n'était pas couverte par la première embauche;

CONSIDÉRANT QU'Andra Petrucianu possédant une très bonne connaissance des livres a déposé sa candidature;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU d'embaucher Andra Petrucianu au poste de bibliothécaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Programme TECQ 2019-2023 – Augmentation de l'enveloppe

Point d'information concernant l'augmentation de l'enveloppe de la TECQ 2019-2023 de 177 758 \$.

7.1.3 Liste des personnes endettées pour vente pour taxes impayées

2021-08-04

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées comporte 3 dossiers;

CONSIDÉRANT QUE ces personnes n'ont pas d'endette de paiement avec la Municipalité malgré plusieurs tentatives de l'administration de communiquer avec eux;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'adopter la liste des personnes endettées;

ET de mandater la directrice générale, Sarah Lévesque, de transmettre cette liste à la MRC;

Et de demander à cette dernière de procéder à la vente pour taxes impayées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4 FIMEAU – Report des travaux en 2022

2021-08-05

CONSIDÉRANT QU'une portion importante des travaux sur la Rue Principale n'est pas prévue au FIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE la portion manquante des travaux comporte des frais importants pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut faire les travaux jusqu'en décembre 2022;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de reporter les travaux en 2022 pour inclure dans la subvention FIMEAU la portion manquante de la Rue Principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5 Soirée reconnaissance des finissants

Point retiré de l'ordre du jour car il n'est plus pertinent.

7.1.6 Communications municipales - Soutien

2021-08-06

CONSIDÉRANT les différents mandats supportés par la directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QUE la préparation de l'élection municipale de novembre 2021 demande beaucoup de temps;

CONSIDÉRANT QUE les communications municipales comprennent la mise à jour de Facebook, la publication de L'Envol et la mise à jour du panneau numérique aux Loisirs;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de mandater Andra Petrucianu comme soutien aux communications municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Sécurité publique

7.2.1 Rapport service incendie

Le 26 juillet, sortie en entraide à Newport. Lors de la pratique du mois de juillet beaucoup de pompiers étaient en vacances. Les tours de garde vont biens.

7.2.2 Plan municipal de sécurité civile

2021-08-07

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ,c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Sarah Lévesque, directrice générale, soit adopté;

QUE Sarah Lévesque, directrice générale, soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile;

QUE cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

QUE l'organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) soit mise à jour;

QUE les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'OMSC:

Coordonnatrice municipale de sécurité civile:	Sarah Lévesque
Coordonnateur de site:	Daniel Fortier
Responsable de la mission Sécurité des personnes :	Daniel Fortier
Responsable de la mission Administration:	Hélène Dumais
Responsable de la mission Communication:	Yann Vallières
Responsable de la mission Services aux sinistrés:	Croix-Rouge
Responsable de la mission Sécurité incendie:	Daniel Fortier
Responsable de la mission des transports:	Alain Pouliot
Responsable de la mission des services techniques	Alain Pouliot

QUE Sarah Lévesque, directrice générale, procède à la phase 2 du plan de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.3 Entretien des bornes-fontaines - Formation

2021-08-08

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des bornes-fontaines peut être fait par le responsable de l'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE la formation est d'une durée de 7 heures;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU d'autoriser le responsable de l'aqueduc, Frédéric Dodier, de suivre la formation de perfectionnement sur l'inspection et l'entretien des bornes-fontaines au coût de 175 \$ plus taxes et frais de déplacement du formateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Voirie

La directrice générale Sarah Lévesque fait un résumé des différents travaux de voirie effectués au cours du dernier mois.

7.3.1 Appel d'offres carburant

2021-08-09

CONSIDÉRANT QUE les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'environ 70 000 litres de carburant ont été reçues et ouvertes à 15h le 2 août 2021 en présence du représentant de Chauffage P. Gosselin, de Sarah Lévesque et d'Hélène Dumais :

Soumissionnaires	Prix au litre (Incluant les taxes)
Filgo-Sonic ; Chauffage P. Gosselin	1,0206 \$/l
Les Pétroles Sherbrooke	1,0006 \$/l
Pierre Chouinard et Fils	1,0111 \$/l

CONSIDÉRANT QUE ce processus d'appel d'offres a suivi les règles relatives à l'octroi des contrats municipaux;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour la fourniture d'environ 70 000 litres de carburant soit donné à l'entreprise Les Pétroles Sherbrooke au montant de 1,0006 \$ le litre, incluant les taxes, du 3 août 2021 au 31 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3.2 Rue Principale – Réduction de vitesse

Le ministère des Transport du Québec refuse la demande de la Municipalité pour la réduction de vitesse à 50 km/h de la portion de la Rue Principale longeant le terrain des Loisirs.

7.3.3 Appel d'offres sable d'hiver

2021-08-10

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de procéder par appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 1 000 tonnes de sable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Environnement

7.4.1 Écocentre St-Mathias reporté

La directrice générale de Newport a reporté à l'année 2022 la tenue de l'écocentre de Newport.

7.5 Loisirs

7.5.1 Relais camping – Accès

2021-08-11

CONSIDÉRANT QUE le relais du camping est un service municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'achalandage du camping justifie l'ouverture du relais en permanence;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'ouvrir le relais du camping en permanence comme service municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5.2 Camping Québec – Renouvellement 2021-2022

2021-08-12

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire poursuivre l'exploitation du camping Vert de Saint-Isidore;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de renouveler l'adhésion pour l'année 2021-2022 à Camping Québec au coût de 651.20 \$ avant taxes et d'autoriser Hélène Dumais, directrice générale adjointe, à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENT

8.1 Adoption du règlement 2021-142 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux modifiant les règlements 2019-125, 2020-132 et 2021-137

2021-08-13

CONSIDÉRANT QUE le règlement provincial d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* confère de nouvelles responsabilités aux municipalités en la matière;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de plaintes pour animaux errants et causant une nuisance a augmenté ces derniers mois;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des animaux domestiques demande plus de temps au personnel administratif;

CONSIDÉRANT QUE la SPA de l'Estrie doit ajuster certaines de ses pratiques pour se conformer au règlement provincial et, par conséquent, propose à ses municipalités membres un modèle de règlement concernant le contrôle et la garde responsable des animaux;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère **Audrey Turgeon** à la séance de conseil du 5 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 445 du code municipal, des copies du règlement ont été mis à la disposition des conseillers et du public et que la secrétaire-trésorière présente le projet de règlement 2021-142 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux modifiant le règlement no 2019-125 et 2020-132 et 2021-137;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU que le présent règlement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Adoption du règlement 2021-143 sur la gestion de l'eau potable remplaçant 2013-82

2021-08-14

CONSIDÉRANT l'obligation par le MAMH de mettre à jour le règlement 2013-82 sur l'utilisation de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller **Perry Bell** à la séance de conseil du 5 juillet 2021;

En conséquence,

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'adopter le règlement portant le numéro 2021-143 intitulé Règlement sur l'utilisation de l'eau potable remplaçant le règlement 2013-82.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Présentation du règlement 2021-144 Établissant la rémunération du personnel électoral remplaçant le règlement 2017-111

La directrice générale adjointe présente le règlement qui établit la rémunération du personnel électoral selon le règlement provincial sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux, E-2.2, r.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

8.4 Avis de motion du règlement 2021-144 Établissant la rémunération du personnel électoral remplaçant le règlement 2017-111

Le conseiller, *Pierre Blouin*, donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement no 2021-144 intitulé « Règlement 2021-144 remplaçant le règlement 2017-111 établissant la rémunération du personnel électoral. »

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2021-08-15

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU de d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 114 980.06 \$ en référence aux chèques nos 202100387 à 202100449 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 14 471.63 \$. Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 46 525.58 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CORRESPONDANCE

2021-08-16

Il est proposé par *Perry Bell*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DIVERS

11.1 Achat 10 arbres matures - Camping

2021-08-17

CONSIDÉRANT le manque d'ombre sur certains terrains de camping;

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

ET RÉSOLU de faire l'achat de 10 arbres matures pour le camping au coût d'environ 100 \$/ arbre;

ET d'utiliser le Fond Régions et Ruralité (FRR) pour en financer l'achat s'il reste des fonds;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, d'en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-18

11.2 Camion Swat – Appel d’offres

CONSIDÉRANT QUE le montant de la dépense pour une telle acquisition est de plus de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2018-119 sur la gestion contractuelle ne permet pas l’achat de gré à gré pour une telle dépense pour ce genre d’équipement;

CONSIDÉRANT QUE la résolution **2021-03-28** ne permet pas d’aller en appel d’offres public ou sur invitation ;

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU d’aller en appel d’offres public pour l’acquisition d’un camion Swat au coût de 40 000 \$.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

11.3 Élections – Tour de table

Les élus dévoilent leurs intentions de renouveler leur poste pour les élections du 7 novembre 2021.

Maire : Poste vacant
#1 : Se représente
#2 : Poste vacant
#3 : Poste vacant
#4 : Absent
#5 : En réflexion
#6 : Se représente

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucune présence de public dans la salle.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-08-19

Il est proposé par ***Audrey Turgeon***

De clore la présente séance à **20h34** l’ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe